

SICAV OPPORTUNITY
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001
Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2021

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31/12/2020.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

SICAV OPPORTUNITY étant une SICAV de type Capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2020, comme suit :

	En dinars
Résultat d'exploitation - Exercice 2020	-7.828,331
Régularisation du résultat d'exploitation	391,110
Sommes capitalisées – Exercice 2020	-7.437,221

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020, à 6.000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de Messieurs Walid SAIBI et Elyes WALHA en tant que nouveaux administrateurs de la société, telle qu'elle a été décidée par le Conseil d'Administration réuni en date du 15 février 2021 et ce, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021 en remplacement de Messieurs Chokri DAGDOUG, Mohamed Walid DACHRAOUI et Mhamed BRAHAM.

Le Conseil d'Administration sera, ainsi, composé des membres suivants :

- Monsieur Walid SAIBI
- Monsieur Elyes WALHA
- Monsieur Mourad MZALI

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès - verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.